



## Plan Départemental de l'Habitat de l'Aisne

Le Plan Départemental de l'Habitat de l'Aisne, fruit d'un travail partenarial actif mené entre les services de l'Etat et du Conseil général, entre dans la dernière phase de sa réalisation.

Il a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée départementale le 28 novembre 2011. Un souci permanent de concertation a guidé l'ensemble de la démarche et fait du Plan Départemental de l'Habitat un document d'orientation cohérent qui met en relief les atouts, les faiblesses et les enjeux en matière d'habitat de notre territoire, dont l'hétérogénéité traduit l'importance et la pertinence de son élaboration.

La future politique en faveur du logement du Département sera fortement inspirée par les conclusions du PDH qui s'inscrit dans la durée pour une période de six ans.

Il sera également le support des collectivités qui souhaitent mettre en œuvre leur propre politique de l'habitat.

Le Préfet de l'Aisne,

Le Président du Conseil Général, Sénateur de l'Aisne

**Pie**rre BAYLE

Yves DAUDIGNY